

C-220

First Session, Forty-first Parliament,
60 Elizabeth II, 2011

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

BILL C-220

An Act respecting a National Brain Health Education and
Awareness Month

FIRST READING, JUNE 15, 2011

NOTE

2nd Session, 41st Parliament

This bill was introduced during the First Session of the 41st Parliament. Pursuant to the Standing Orders of the House of Commons, it is deemed to have been considered and approved at all stages completed at the time of prorogation of the First Session. The number of the bill remains unchanged.

C-220

Première session, quarante et unième législature,
60 Elizabeth II, 2011

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

PROJET DE LOI C-220

Loi instituant le Mois national de l'éducation et de la
sensibilisation à la santé du cerveau

PREMIÈRE LECTURE LE 15 JUIN 2011

NOTE

2^e session, 41^e législature

Le présent projet de loi a été présenté lors de la première session de la 41^e législature. Conformément aux dispositions du Règlement de la Chambre des communes, il est réputé avoir été examiné et approuvé à toutes les étapes franchies avant la prorogation de la première session. Le numéro du projet de loi demeure le même.

MS. DUNCAN (*Etobicoke North*)

M^{ME} DUNCAN (*Etobicoke-Nord*)

SUMMARY

This enactment designates the month of March in each and every year as “National Brain Health Education and Awareness Month”.

SOMMAIRE

Le texte désigne le mois de mars comme « Mois national de l'éducation et de la sensibilisation à la santé du cerveau ».

HOUSE OF COMMONS OF CANADA

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL C-220

PROJET DE LOI C-220

An Act respecting a National Brain Health
Education and Awareness Month

Loi instituant le Mois national de l'éducation et
de la sensibilisation à la santé du cerveau

Preamble

Whereas it is the view of Parliament that the Government of Canada should take all necessary measures in order to educate the people of Canada to enhance their understanding of brain health, including brain diseases, disorders and injuries, and to ensure that brain health research is fully funded and preventive measures, treatment and support are universally accessible;

Whereas it is also the view of Parliament that the Government of Canada should take all necessary measures to confirm its commitment to improving the quality of life of all persons who live with a brain disease, disorder or injury, and of their families and informal caregivers;

And whereas Parliament considers it important to recognize the difficulties faced in their everyday lives by Canadians who suffer from chronic brain diseases, disorders and injuries and to recognize and demonstrate support for the family members, friends and health care professionals and community service and voluntary sector workers who provide assistance and support to these Canadians, as well as for the field of dedicated researchers who work tirelessly to better understand the experiences of those afflicted, to improve treatments, and ultimately to discover cures;

Attendu :

que le Parlement estime que le gouvernement du Canada devrait prendre toutes les mesures nécessaires afin d'éduquer la population canadienne pour accroître sa compréhension de la santé du cerveau, notamment des maladies, des troubles et des lésions du cerveau, et d'assurer que la recherche sur la santé du cerveau dispose d'un financement adéquat et que les mesures de prévention, les traitements et le soutien sont accessibles à tous;

qu'il estime également que le gouvernement du Canada devrait prendre toutes les mesures nécessaires pour confirmer son engagement à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'une maladie, d'un trouble ou d'une lésion du cerveau, et celle de leurs familles et de leurs aidants naturels;

que le Parlement juge important de reconnaître les difficultés avec lesquelles sont aux prises quotidiennement les Canadiens atteints d'une maladie, d'un trouble ou d'une lésion chronique du cerveau, et de reconnaître et d'appuyer les membres de leurs familles, leurs amis, les professionnels de la santé et les travailleurs et bénévoles du milieu communautaire qui les aident et les soutiennent, ainsi que les chercheurs dévoués qui travaillent sans relâche à mieux comprendre le vécu de ces Canadiens, à améliorer leurs traitements et, finalement, à les guérir,

Préambule

Now, therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

SHORT TITLE

TITRE ABRÉGÉ

Short title

1. This Act may be cited as the *National Brain Health Education and Awareness Month Act*.

1. *Loi sur le Mois national de l'éducation et de la sensibilisation à la santé du cerveau.*

Titre abrégé

5

NATIONAL BRAIN HEALTH EDUCATION
AND AWARENESS MONTHMOIS NATIONAL DE L'ÉDUCATION ET DE
LA SENSIBILISATION À LA SANTÉ DU
CERVEAUNational Brain
Health
Education and
Awareness
Month

2. Throughout Canada, in each and every year, the month of March is to be known as "National Brain Health Education and Awareness Month".

2. Le mois de mars est, dans tout le Canada, désigné comme «Mois national de l'éducation et de la sensibilisation à la santé du cerveau».

10

Mois national de
l'éducation et de
la sensibilisation
à la santé du
cerveau